

COMITE SUPERIEUR DE CONCERTATION

Le 8 octobre 2014 le **comité supérieur de concertation 129** a eu lieu avec, à l'ordre du jour, les points suivants.

Avant l'ouverture de la réunion, le SLFP-Police s'interroge sur les mesures de prévention mises en place pour éviter des infections d'Ebola parmi les membres du personnel opérationnel envoyés dans des zones à risque. Le service CG/WB a-t-il été sollicité ? L'autorité affirme que le médecin du travail a fourni des conseils à ce propos aux dirigeants.

– Vincent Gilles – Vincent Houssin

DEROGATION AU TEMPS DU TRAVAIL – ZP CENTRE ANDENNE – 70IEME ANNIVERSAIRE DE LA BATAILLES DES ARDENNES

Le chef de corps demande une dérogation du temps de travail pour les festivités qui auront lieu les 12, 13 et 14 décembre 2014. Les informations définitives ne seront connues que début décembre. Le SLFP-Police se réjouit de voir que, pour une fois, des mesures de prévention en vue du bien-être du personnel ont été prévues, mais souligne qu'il reste, en principe, adversaire de toute dérogation au temps du travail.

GILETS PARE-BALLES DGA ET MUNITION DE LA POLICE FEDERALE

Le SLFP-Police a demandé d'inscrire ce point à l'ordre du jour suite à l'incident de tir à Barchon (province de Liège). Un expert en la matière donne un exposé clair et détaillé sur

les gilets pare-balles et la munition utilisés au sein de la WPR. Certains membres du personnel de la WPR disposent uniquement d'un gilet pare-balles de type 1. Certes, ce gilet est plus confortable lors de services à moto, mais le niveau de protection est insuffisant. A l'époque, le SLFP-Police s'était opposé à la répartition des gilets pare-balles de type 1. Nous aimerons savoir qui a pris cette décision ? Le type de munition actuellement utilisé a été changé sans en informer le personnel concerné. Le service logistique de la police fédérale nous a avisé que son stock compte encore 712 de gilets pare-balles de type 2. Ces gilets seront réservés aux services de la DGA. Ce point sera remis à l'ordre du jour d'un prochain comité de concertation.

PROFILS DE FONCTION DE LA CGSU

L'autorité présente 39 profils de fonction, répartis en quatre catégories, pour les services de la CGSU. Le SLFP-Police estime



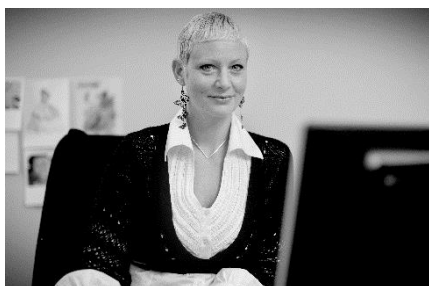
que cela est un bon début, mais il faudra maintenant en discuter avec les membres du personnel concernés. D'autre part, la problématique de l'indemnité pour frais réels d'enquête est remise sur la table. Le président promet d'éclaircir ce sujet en concertation avec DGJ.

NOTE "DIRECTIVES RELATIVES AU ROLE DES OFFICIERS DE POLICE ADMINISTRATIVE (OPA) ET DES OFFICIERS DE POLICE JUDICIAIRE (OPJ) DE GRADE AU SEIN DE LA SPC"

Cette note vise à fournir un meilleur appui aux policiers sur le terrain. A la suite d'un bref débat, la note est rejetée. Elle sera rediscutée lors d'une prochaine réunion.

CONGES 2015

La circulaire concernant les congés 2015 est présentée. Deux jours fériés réglementaires seront ajoutés à la fiche des congés pour les membres du personnel de la police fédérale. Pour ce qui concerne la police locale, le chef de corps a la possibilité de décider, après concertation au sein du CCB, si ces jours seront ajoutés à la fiche des congés ou bien s'ils seront fixés à deux dates déterminées. En 2015 deux jours fériés légaux (le 15 août et le 1er novembre) et deux jours fériés réglementaires (le 15 novembre et le 26 décembre) coïncident avec un samedi ou un dimanche. L'autorité propose trois jours de pont : le 2 janvier, le 15 mai et le 20 juillet 2015. Les quatrième jour restant sera ajouté à la fiche des congés. Ce jour pourra être pris aux mêmes conditions que les jours de congé annuel de vacances. Les chefs de corps de la police locale peuvent déroger à cette règle au cas où il auraient déjà fixé à ces dates un des jours fériés réglementaires.



DIVERS

Problématique Smith & Wesson

Le SLFP-Police regrette avoir dû être informé de de cette problématique par la presse bien que le problème soit déjà connu en 2013. De plus, le comité n'a même pas été informé du fait qu'il y avait un problème au niveau du bon fonctionnement de l'arme et nous n'avons pas été sollicités à propos du dossier d'achat. L'autorité confirme que chaque arme sera contrôlée et que les pièces défectueuses seront remplacées, si nécessaire.

Organisation d'une formation pour personnes de confiance

Le service de prévention interne de la police fédérale (CG/WB) a reçu le feu vert du SPC ETCS pour dispenser une formation interne pour personnes de confiance à condition que

le programme de formation soit respecté. Nous demandons toutefois que le dossier d'agrément de cette formation soit présenté en comité de concertation.